

NOVEMBRE
Mar 26
Mer 27
Jeu 28
Ven 29
Sam 30
19h

1h 15 Studio bagouet

Abolition des privilèges

Bertrand Guillot Hugues Duchêne

Avec Maxime Pambet

Adaptation et mise en scène **Hugues Duchêne**Régie son, lumière, générale **Jérémie Dubois**Collaboration artistique et création vidéo **Pierre Martin Oriol**Voix off **Lisa Hours**

Scénographie Julie Camus
Production et administration

Production et administration Les singulières

Léa Serror, Mathis Leroux et Audrey CamberlinDiffusion **ACMÉ - Kelly Gowry**

et Les singulières - Léa Serror, Mathis Leroux Relations presse Francesca Magni

Texte d'après *L'Abolition des privilèges*, Bertrand Guillot © Groupe Delcourt, Les Avrils -2022

Production Le Royal Velours Coproduction La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq | La Maison de la Culture d'Amiens Le Phénix | Scène nationale de Valenciennes Soutien de la Région Hauts-de-France et de la DRAC Hauts-de-France pour la création de L'abolition des privilèges Accueil en résidence Maison de la culture d'Amiens | Théâtre 13 - Paris | La Rose des Vents - Scène nationale de Villeneuve d'Ascq | Théâtre du Nord - Centre Dramatique National Lille Tourcoing Hauts de France

Rencontre

avec l'équipe artistique à l'issue des représentations

Pourquoi avoir écrit ce livre?

Bertrand Guillot: "Le Livre est venu d'une envie d'aller regarder ce qui s'était vraiment passé la nuit de l'abolition des privilèges. Je suis allé voir dans les archives et ce que j'ai vu était extrêmement impressionnant, surprenant parfois et avec beaucoup d'écho avec la situation actuelle. Donc j'ai poursuivi mes recherches et j'ai écrit un livre sur ce qui s'est passé avant la nuit, pendant la nuit, après la nuit."

Pourquoi adapter ce livre?

Luc Duchesne: "J'ai eu envie d'adapter ce livre parce que déjà Bertrand me l'a offert et qu'effectivement j'ai vu tous les échos avec notre époque actuelle, il a réussi à me faire comprendre ce qu'était cette période dans le contexte socio-politico-économique."

Ruissellement. Un drôle de mot qui abrite aujourd'hui un concept économique selon lequel il ne faut pas trop taxer les riches au motif que leur richesse profite aussi au reste de la société. Ce concept s'inscrit à l'opposé des résolutions prises, la nuit du 4 août 1789, par les députés de l'Assemblée nationale réunis à Versailles. Face à une France qui crie famine et après des heures de discussions enflammées, le clergé, la noblesse et le tiers état adoptent un principe révolutionnaire : l'universalité de l'impôt. C'est ce rappel historique qu'opère, entre autres, cette épatante représentation.

Après avoir traqué les aléas de la politique contemporaine en déployant une fresque mi-fictive mi-documentaire de six heures sur la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron (*Je m'en vais mais l'Etat demeure*), Hugues Duchêne explore cette fois l'histoire de France, revue et réécrite par Bertrand Guillot, auteur du roman *L'Abolition des privilèges* (Les Avrils, 2022).

Dans un dispositif quadri frontal, plaçant la scène au centre des regards, l'artiste adapte les deux premières parties du livre. Soit la nuit du 4 août 1789 qui voit les privilèges (des provinces, des villes ou des corporations) démantelés les uns après les autres. Puis les quinze années qui ont précédé cette nuit mémorable jusqu'à accoucher de sa tenue et provoquer son contenu.



Maxime Pambet, arpente les travées de l'arène théâtrale, endossant d'un simple changement de voix ou de posture, les paroles de quelques-uns des députés. Le duc de Noailles, qui donne le coup d'envoi à l'abolition des privilèges, est vite rejoint par les évêques, les paysans, les chasseurs ou les commerçants. Bref, des plus puissants aux moins nantis, tous se délestent à qui mieux mieux de leurs prérogatives.

En détricotant son maillage économique et législatif, "l'Ancien Régime" se saborde en beauté. Un instant de grâce qui relève, en vérité, d'un coup de génie, la noblesse n'ayant consenti à l'abandon de ses droits féodaux que parce qu'elle était ivre du vin que le tiers état venait de lui faire boire à outrance. À malin, malin et demi.

Joëlle Gayot, Le Monde, lundi 24 mars



